



**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
DEUXIÈME SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2005-2006)
LE 13 SEPTEMBRE 2005**

1.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

2.0 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 13 SEPTEMBRE 2005 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} Lise Beauchamp-Brisson (19), Claudine Caron-Lavigueur (2), Solange Couture Dubé (14), Linda Crevier (15), Denise Daoust (18), Suzanne Gaudette (8), Pascale Godin (06), Claudette Labre-Do (13), Margot Pagé (17), Micheline Patenaude-Fortin (1), Diane Soucy (4), Françoise Théoret (5)

MM. Éric Allard (10), Jean-Pierre Bélair (9), Yvon Derome (21), André Dugas (11), Marcel Gélinas (3)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

M^{me} Chantal Richer, commissaire représentante du comité de parents au niveau secondaire

M. Roch Thibault, commissaire représentant du comité de parents au niveau primaire

AINSI QUE :

M^{mes} Susan Tremblay, directrice générale
Carole Blouin, directrice générale adjointe
M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint

ET :

M^{mes} Michelle Fournier, directrice du Service des ressources humaines

Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes

MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles
Denis Hudon, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
Gilles Presseault, secrétaire général

Sont absents : M^{me} Louise Tremblay (20), M. Guy Sylvain (16) et M. Alban Synnott (12), commissaires.



No de résolution
ou annotation

3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Beaulieu, Comité de logement social de Châteauguay

Monsieur Beaulieu fait part du point de vue du groupe « Les habitations de la Rive » de La Prairie, en lien avec le sujet 11.01 de la présente séance.

MADAME PASCALE GODIN, COMMISSAIRE, OCCUPE SON SIÈGE À 19 H 35.

Monsieur Bruno Couturier, parent d'élève à l'école Saint-René

M. Couturier présente son point de vue concernant l'administration de médicaments non prescrits dans les écoles. Il n'est pas en accord avec la position retenue par la Commission scolaire. La présidente mentionne que le conseil des commissaires étudiera le sujet le 27 septembre 2005. Il émet aussi quelques opinions par rapport au service de garde de l'école Saint-René.

C.C.- 1903-09-05

4.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Chantal Richer, commissaire,

que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié à savoir :

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE & Secrétariat GÉNÉRAL

- 6.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 août 2005
- 6.02 Plan triennal des immobilisations 2006-2009 - Adoption
- 6.03 Aménagements physiques à l'école Gérin-Lajoie – Demande au MELS
- 6.04 Nominations diverses à faire annuellement
 - 6.04.01 Comité de révision d'une décision (Articles 9 à 12 de la Loi sur l'instruction publique)
 - 6.04.02 Programme Reconnaissance 2005-2006
 - 6.04.03 Comité de sélection – Directions d'établissement incluant la relève
 - 6.04.04 Code d'éthique et de déontologie (Article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique)
 - 6.04.05 Comité consultatif de transport scolaire (Article 188 de la Loi sur l'instruction publique)
 - 6.04.06 CLD de Roussillon
 - 6.04.07 CLD des Jardins-de-Napierville
 - 6.04.08 Comité du tournoi de golf – Édition 2006
- 6.05 Révision de la règle d'inscription des élèves 2006-2007 : désignation de commissaires sur le comité ad hoc
- 6.06 Cession des droits d'auteurs pour le film « Mesdames et Messieurs » - École Émilie-Gamelin
- 6.07 Lac à l'épaule du conseil des commissaires (17 septembre 2005)
- 6.08 Appréciation de la directrice générale 2004-2005 : rapport du comité

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES



No de résolution
ou annotation

8.0 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

9.01 Direction adjointe de centre à l'École de formation professionnelle de Châteauguay: nomination ou engagement

10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.0 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

11.01 Vente de terrain sur la rue Jogues – Demande de délai supplémentaire

11.02 Vente de terrain – École de la Rive

11.03 Projets d'investissement en photos

12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.0 SERVICE DE L'INFORMATION

14.0 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.0 COMITÉ DE PARENTS

16.0 DEMANDE D'INFORMATION

16.01 École Saint-Jude (sujet ajouté)

16.02 Anglais au premier cycle du primaire (sujet ajouté)

16.03 Aménagements du 1^{er} et du 2^e cycle du secondaire pour 2006-2007 (sujet ajouté)

17.0 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

18.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

18.01 Message de la rentrée scolaire de la FCSQ et de la CSDGS

18.02 Programme Reconnaissance de la Commission scolaire – Récipiendaires 2004-2005

18.03 Mesures de financement du MELS

- Maintien des bâtiments

- Projets à frais partagés – Embellissement des cours d'école

18.04 Demande d'accès à l'information – Lettre de la FCSQ

18.05 Rapport sur l'école communautaire - Extrait

19.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.0 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

1. Vente de terrains à Sainte-Catherine

Ce sujet est à l'ordre du jour.

2. Accessibilité aux services de garde lors de fermeture d'école pour intempéries

En suivi.



3. Règles relatives à la distribution des médicaments non prescrits dans les écoles

Ce sujet sera à l'ordre du jour de la séance plénière du conseil des commissaires du 27 septembre 2005.

4. Approche informatisée pour le fonctionnement du conseil des commissaires : étude de faisabilité (automne 2005)

Monsieur Gilles Presseault, secrétaire général, est responsable du dossier. Un dépôt est prévu pour la séance plénière du conseil des commissaires du 22 novembre 2005.

5. Mesures d'urgence pour les établissements

En suivi.

6. Comité de travail ad hoc sur le fonctionnement du conseil des commissaires

Ce sujet est à l'ordre du jour.

7. Programme Reconnaissance 2004-2005

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneïs, ajoute que le programme Reconnaissance jouit d'un grand succès auprès du personnel et des bénévoles. Elle ajoute qu'il a des retombées fort positives dans les milieux. Elle remercie les commissaires membres du comité ainsi que Madame Margot Pagé, commissaire, pour sa collaboration au choix des œuvres d'art.

6.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

6.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 23 AOÛT 2005

C.C.- 1904-09-05

- DISPENSATION

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que le secrétaire général soit dispensé de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 août 2005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 1905-09-05

- APPROBATION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 août 2005 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.02 PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2006-2009 - ADOPTION

Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, présente le dossier. Il rappelle que la présente démarche est annuelle. Il attire l'attention sur les catégories et les divers projets recommandés.



No de résolution
ou annotation

C.C.- 1906-09-05

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneis, la directrice générale, Madame Susan Tremblay, Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint et Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, répondent à des questions.

DEMANDE D'AJOUT D'ESPACES DANS LE CADRE DE LA MESURE 50511 POUR LE SECTEUR NORD – DEMANDE D'AUTORISATION DE PROCÉDER À L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE JEAN-LEMAN

CONSIDÉRANT le nouveau Plan triennal des immobilisations (PTI) 2006-2009 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de février 2004 et 2005;

CONSIDÉRANT les besoins en locaux estimés par les Services éducatifs aux jeunes;

CONSIDÉRANT les développements domiciliaires importants dans les municipalités de Candiac et de La Prairie;

CONSIDÉRANT les capacités d'accueil reconnues pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT les besoins supplémentaires en locaux pour la clientèle du préscolaire et du primaire;

CONSIDÉRANT la mesure 50511 (ajout d'espace);

CONSIDÉRANT les démarches entreprises visant à établir un partenariat avec le milieu;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Margot Pagé, commissaire,

de réitérer au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure « Ajout d'espace pour la formation générale au secteur des jeunes », la demande d'autorisation de procéder à l'agrandissement de l'école **Jean-Leman**, incluant sept (7) locaux de classe et des locaux de service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 1907-09-05

DEMANDE D'AJOUT D'ESPACES DANS LE CADRE DE LA MESURE 50511 POUR LE SECTEUR NORD – DEMANDE D'AUTORISATION DE PROCÉDER À L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE FERNAND-SEGUIN

CONSIDÉRANT le nouveau Plan triennal des immobilisations (PTI) 2006-2009 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;



CONSIDÉRANT les prévisions démographiques du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de février 2004 et 2005;

CONSIDÉRANT l'évolution de la clientèle du secondaire établie par les Services éducatifs aux jeunes;

CONSIDÉRANT les développements domiciliaires importants dans les municipalités de Candiac et de La Prairie;

CONSIDÉRANT les capacités d'accueil reconnues pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT les besoins supplémentaires en locaux pour la clientèle du secondaire;

CONSIDÉRANT la mesure 50511 (ajout d'espace);

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Margot Pagé, commissaire,

de réitérer au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure « Ajout d'espace pour la formation générale au secteur des jeunes », la demande d'autorisation de procéder à l'agrandissement de l'école **Fernand-Seguin**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 1908-09-05

DEMANDE D'AJOUT D'ESPACES DANS LE CADRE DE LA MESURE 50511 POUR LES ÉCOLES GABRIELLE-ROY, NOTRE-DAME-SAINT-JOSEPH, SAINT-ÉDOUARD, JACQUES-BARCLAY ET DU TOURNANT

CONSIDÉRANT la mesure 50511 (ajout d'espace) 2006-2009;

CONSIDÉRANT la nécessité de doter ces écoles d'installations sportives adéquates;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

qu'une demande soit acheminée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin que soit accordé à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries le montant nécessaire pour doter l'école **Gabrielle-Roy** d'un bloc sportif adéquat et réaménager divers locaux;

qu'une demande soit acheminée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin que soit accordé à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries le montant nécessaire pour doter l'école **Notre-Dame-Saint-Joseph** (bâtisse Notre-Dame) d'un gymnase et réaménager trois classes dans le local polyvalent servant actuellement à l'éducation physique;

qu'une demande soit acheminée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin que soit accordé à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries le montant nécessaire pour doter l'école



No de résolution
ou annotation

Saint-Édouard d'un bloc sportif adéquat, d'un service de garde et de réaménager divers locaux;

qu'une demande soit acheminée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin que soit accordé à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries le montant nécessaire pour doter l'école **du Tournant** d'un bloc sportif adéquat;

qu'une demande soit acheminée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin que soit accordé à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries le montant nécessaire pour doter l'école **Jacques-Barclay** d'un bloc sportif adéquat et réaménager divers locaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 1909-09-05

DEMANDE D'AJOUT D'ESPACES À L'ÉCOLE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE CHÂTEAUGUAY

CONSIDÉRANT la demande faite au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'autoriser le DEP « Pose de systèmes intérieurs »;

CONSIDÉRANT qu'il est impossible d'implanter cette nouvelle option sans procéder à un agrandissement de l'École de formation professionnelle de Châteauguay;

CONSIDÉRANT que le Guide d'organisation pédagogique et matérielle recommande des espaces de 1 068 mètres carrés;

CONSIDÉRANT la nécessité de faire parvenir au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport nos propositions d'aménagements ou d'ajouts d'espaces physiques par le biais du Plan triennal des immobilisations (PTI) 2006-2009;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

de demander au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'autoriser l'agrandissement de l'École de formation professionnelle de Châteauguay pour lui permettre d'implanter le programme « Pose de systèmes intérieurs » et ce, conformément au Guide d'organisation pédagogique et matérielle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 1910-09-05

6.03 AMÉNAGEMENTS PHYSIQUES À L'ÉCOLE GÉRIN-LAJOIE – DEMANDE DE SUBVENTION AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, présente le dossier. Madame Susan Tremblay, directrice générale, et Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, répondent à des questions.



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT le Plan triennal des immobilisations (PTI) 2006-2009;

CONSIDÉRANT le souhait des commissions scolaires de la Montérégie de développer un service DIP en Montérégie;

CONSIDÉRANT l'entente entérinée par la Table des directeurs généraux de la Montérégie concernant les services régionalisés pour les élèves handicapés et les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (EHDAA);

CONSIDÉRANT les démarches faites par le Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie (RCSM) auprès des intervenants politiques de la région;

CONSIDÉRANT que l'école Gérin-Lajoie à Châteauguay peut accueillir avec certains aménagements une classe du primaire desservant la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

de demander au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) le montant nécessaire au développement d'un service régional pour les élèves handicapés et les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (EHDAA), pour la clientèle multihandicapée, desservant les commissions scolaires des Grandes-Seigneuries et de la Vallée-des-Tisserands. Ce service serait dispensé à l'école Gérin-Lajoie à Châteauguay.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.- 1911-09-05

DEMANDE DE PROCÉDER IMMÉDIATEMENT AU POINT 11.01

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

de procéder immédiatement au point 11.01 de l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1912-09-05

~~C.C. 1913-09-05~~

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

**11.01 VENTE DE TERRAIN SUR LA RUE JOGUES –
DEMANDE DE DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE**

CONSIDÉRANT que le projet du Groupe de Ressources techniques du Sud-Ouest (G.R.T.S.O.) est désormais en voie de réalisation;



No de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT qu'un dépôt non remboursable est prévu sur l'offre d'achat initiale;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Denise Daoust, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires accordent, relativement aux offres d'achat déposées, un délai de quatre-vingt-dix (90) jours supplémentaires (du 22 septembre 2005 au 21 décembre 2005 inclusivement) pour permettre au Groupe de Ressources techniques du Sud-Ouest (G.R.T.S.O.) de terminer l'élaboration de son projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.04 NOMINATIONS DIVERSES À FAIRE ANNUELLEMENT

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneis, présente le dossier. La directrice générale, Madame Susan Tremblay, complète.

C.C.-1914-09-05

6.04.01A COMITÉ D'ÉTUDE RELATIF AUX DEMANDES DE RÉVISION D'UNE DÉCISION (ARTICLES 9 À 12 DE LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE) – Nominations

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (article 2.51);

CONSIDÉRANT la procédure 11-07 du recueil des règles générales d'administration spécifiant que trois commissaires élus doivent être désignés annuellement par le conseil des commissaires et un commissaire représentant le comité de parents (article 5.1);

CONSIDÉRANT l'article 11 de la Loi sur l'instruction publique, lequel prévoit notamment que le conseil des commissaires peut soumettre les demandes de révision de décision touchant un élève à un comité qu'il institue;

CONSIDÉRANT les mécanismes de participation qui prévalent à la Commission scolaire, lesquels prévoient notamment la nomination de **deux commissaires** et d'un commissaire substitut (la présidence faisant partie automatiquement du comité);



IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette,
commissaire,

de nommer :

Madame Solange Couture Dubé, commissaire
Madame Claudette Labre Do, commissaire
Madame Françoise Théorêt, commissaire
Monsieur Roch Thibault, commissaire

membres du comité d'étude relatif aux demandes de
révision d'une décision jusqu'à la tenue de la séance
régulière du conseil des commissaires de septembre
2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1915-09-05

**6.04.01B COMITÉ D'ÉTUDE RELATIF AUX DEMANDES
DE RÉVISION D'UNE DÉCISION (ARTICLES 9
À 12 DE LA LOI SUR L'INSTRUCTION
PUBLIQUE) – Nominations des commissaires
substituts**

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneis,
présente le dossier. Elle répond à des questions.

CONSIDÉRANT la difficulté parfois d'obtenir la
présence des commissaires désignés
sur le comité de révision d'une
décision;

CONSIDÉRANT les avantages pour un commissaire
de participer aux séances de ce
comité;

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de
certaines fonctions et de certains
pouvoirs, lesquels prévoient qu'il
appartient au conseil des
commissaires de désigner des
représentants officiels (article 2.51);

CONSIDÉRANT l'article 11 de la Loi sur
l'instruction publique, lequel
prévoit notamment que le conseil
des commissaires peut soumettre les
demandes de révision de décision
touchant un élève à un comité qu'il
institue;

CONSIDÉRANT les mécanismes de participation qui
prévalent à la Commission scolaire,
lesquels prévoient notamment la
nomination de deux commissaires
et **d'un commissaire substitut** (la
présidence faisant partie
automatiquement du comité);



IL EST PROPOSÉ PAR Madame Pascale Godin, commissaire,

que les commissaires suivants soient désignés membres substituts du comité d'étude relatif aux demandes de révision d'une décision jusqu'à la tenue de la séance régulière du conseil des commissaires de septembre 2006 :

M^{mes} Lise Beauchamp-Brisson, Claudine Caron-Lavigueur, Linda Crevier, Denise Daoust, Suzanne Gaudette, Pascale Godin, Marie-Louise Kerneis, Margot Pagé, Micheline Patenaude-Fortin, Chantal Richer, Diane Soucy, Louise Tremblay et MM. Éric Allard, Jean-Pierre Bélair, Yvon Derome, André Dugas, Marcel Gélinas, Guy Sylvain, Alban Synnott, commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1916-09-05

6.04.02 PROGRAMME RECONNAISSANCE 2005-2006 – Nominations

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneis, présente le dossier. Elle répond à une question.

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (article 2.51);

CONSIDÉRANT les mécanismes de participation qui prévalent à la Commission scolaire, lesquels prévoient notamment la nomination de deux commissaires et d'un commissaire substitut (la présidence faisant partie automatiquement du comité);

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

que **Mesdames Suzanne Gaudette et Micheline Patenaude-Fortin et M. André Dugas**, commissaires, soient désignés membres du comité « Programme Reconnaissance CSDGS 2005-2006 » jusqu'à la tenue de la séance régulière du conseil des commissaires de septembre 2006.

Et que **Madame Claudine Caron-Lavigueur**, commissaire, soit désignée membre substitut du comité « Programme Reconnaissance CSDGS 2005-2006 » jusqu'à la tenue de la séance régulière du conseil des commissaires de septembre 2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.04.03A COMITÉ DE SÉLECTION – DIRECTIONS
D'ÉTABLISSEMENT INCLUANT LA RELÈVE –
Nominations**

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneïs, présente le dossier. Elle répond à une question.

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoirs à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries accordant notamment au conseil des commissaires de procéder à l'engagement des directions d'établissement (article 7.7);

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoirs à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries accordant au conseil des commissaires de désigner des commissaires à un comité de sélection (article 2.50);

CONSIDÉRANT que la présidence de la Commission scolaire est membre d'office du comité de sélection des directions d'établissement incluant ceux pour la banque de la relève;

CONSIDÉRANT l'objectif 3 (« Soutenir et encourager l'émergence et la préparation d'une relève de qualité dans toutes les catégories de personnel ») de l'orientation 4 du Plan stratégique (« Assurer le développement des compétences professionnelles en fonction des besoins actuels et futurs des personnes et de l'organisation »);

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture Dubé, commissaire,

de nommer **Madame Margot Pagé**, commissaire, pour siéger au comité de sélection des directions d'établissement incluant ceux pour la banque de la relève.

Et de nommer **Madame Micheline Patenaude-Fortin**, commissaire, pour siéger comme **membre substitut** au comité de sélection des directions d'établissement incluant ceux pour la banque de la relève.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.04.04A CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DU
COMMISSAIRE (ARTICLE 175.1 DE LA LOI
SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE) –
NOMINATIONS**



La présidente, Madame Marie-Louise Kerneis, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique portant sur l'établissement d'un code d'éthique, son contenu, son accessibilité au public et la façon d'en faire rapport;

CONSIDÉRANT les « mécanismes de participation » qui prévalent à la Commission scolaire, lesquels prévoient notamment la nomination de **trois membres du conseil des commissaires** et de deux membres substitués;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que **Mesdames Lise Beauchamp-Brisson, Diane Soucy et Monsieur André Dugas**, commissaires, soient désignés membres du comité d'éthique et de déontologie du commissaire à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries jusqu'à la séance régulière du conseil des commissaires de septembre 2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1919-09-05

6.04.04B CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DU COMMISSAIRE (ARTICLE 175.1 DE LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE) – Nomination des membres substitués

CONSIDÉRANT l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique portant sur l'établissement d'un code d'éthique, son contenu, son accessibilité au public et la façon d'en faire rapport;

CONSIDÉRANT les « mécanismes de participation » qui prévalent à la Commission scolaire, lesquels prévoient notamment la nomination de trois membres du conseil des commissaires et de **deux membres substitués**;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que **Madame Margot Pagé et Monsieur Éric Allard**, commissaires, soient désignés membres substitués du comité d'éthique et de déontologie du commissaire à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries jusqu'à la séance régulière du conseil des commissaires de septembre 2006.



No de résolution
ou annotation

C.C.-1920-09-05

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.04.05 COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT SCOLAIRE (ARTICLE 188 DE LA LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE) – Nominations

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneïs, présente le dossier.

CONSIDÉRANT article 188 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Chaque commission scolaire qui organise le transport des élèves doit instituer un comité consultatif de transport scolaire dont la composition, le fonctionnement et les fonctions doivent être conformes au règlement du gouvernement »;

CONSIDÉRANT les « mécanismes de participation » qui prévalent à la Commission scolaire, lesquels prévoient notamment la nomination de **deux commissaires** au comité consultatif du transport scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Chantal Richer, commissaire,

que **Mesdames Solange Couture Dubé et Micheline Patenaude-Fortin**, commissaires, soient désignées membres du comité consultatif du transport scolaire jusqu'à la tenue de la séance régulière du conseil des commissaires de septembre 2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1921-09-05

6.04.06 CLD DE ROUSSILLON - Nomination

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneïs, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (article 2.5.1);

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que **Madame Marie-Louise Kerneïs**, commissaire, soit désignée déléguée de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries au Collège électoral Éducation du CLD de Roussillon jusqu'à la séance régulière du conseil des commissaires de septembre 2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



C.C.-1922-09-05

No de résolution
ou annotation

**6.04.07 CLD DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE -
Nomination**

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneis, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (article 2.5.1);

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que **Madame Micheline Patenaude-Fortin**, commissaire, soit désignée déléguée de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries au Collège électoral Éducation du CLD des Jardins-de-Napierville jusqu'à la séance régulière du conseil des commissaires de septembre 2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.04.08 COMITÉ DU TOURNOI DE GOLF – ÉDITION
2006**

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneis, présente le dossier.

Il est retenu que la nomination des nouveaux membres du comité soit faite en novembre 2005 après qu'un bilan du fonctionnement de l'organisation soit établi par les membres du comité.

C.C.- 1923-09-05

**6.05 RÉVISION DE LA RÈGLE D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES
2006-2007 : DÉSIGNATION DE COMMISSAIRES SUR LE
COMITÉ AD HOC**

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneis, présente le dossier. La directrice générale, Madame Susan Tremblay, et la présidente répondent à des questions.

Monsieur Yvon Derome, commissaire, quitte son siège à 20 h 52 et le réoccupe à 20 h 56.

CONSIDÉRANT la résolution C.C.-1854-05-05;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que deux commissaires soient désignés afin de siéger sur un comité ad hoc pour la révision des critères d'inscription 2006-2007, à savoir, **Messieurs André Dugas et Roch Thibault**.

Et qu'un commissaire soit désigné comme substitut, à savoir, **Madame Solange Couture Dubé**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



C.C.- 1924-09-05

No de résolution
ou annotation

**6.06A CESSIION DES DROITS D'AUTEURS POUR LE FILM
« MESDAMES ET MESSIEURS » - ÉCOLE ÉMILIE-
GAMELIN**

Monsieur Gilles Presseault, secrétaire général, présente le dossier.
Il répond à des questions.

CONSIDÉRANT l'importance pour le conseil des commissaires de faire connaître le dynamisme et la qualité du travail qui se réalise dans le réseau public québécois de l'éducation, importance également partagée par les producteurs du film « Mesdames et Messieurs »;

CONSIDÉRANT l'avis favorable du conseil d'établissement de l'école Émilie-Gamelin et celui de la direction de l'école quant à la cession des droits d'auteur de ce film;

CONSIDÉRANT les investissements directs et indirects en ressources humaines, matérielles et financières de l'école Émilie-Gamelin dans la réussite de la réalisation du projet scolaire (4530) ayant permis la production de ce film;

CONSIDÉRANT la qualité de la production de Monsieur Stéphane Duquette dans le cadre du projet scolaire (4530) de l'école Émilie-Gamelin, « Le noir, le blanc, l'amour, la chanson »;

CONSIDÉRANT que les producteurs du film se sont assurés, dès le départ du projet, d'avoir en main les décharges requises, signées des parents, pour que la diffusion externe dudit film se fasse dans le respect des diverses législations concernant, entre autres, les droits d'auteur et la projection d'images de mineurs;

CONSIDÉRANT que les objectifs dudit projet scolaire ont été rencontrés;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries cède aux producteurs, **Messieurs Stéphane Duquette (compagnie DIDADUQ) et David Boisclair (compagnie HYSTERICO PRODUCTIONS)**, la totalité des droits d'auteur sur la production du film « Mesdames et Messieurs » à la condition que les deux producteurs remplissent les deux conditions suivantes :

☞ Versent un montant symbolique de deux dollars (2,00 \$) (soit un dollar chacun (1,00 \$)) à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

Et



☞ Inscrivent au générique et sur la documentation écrite, le nom de l'école Émilie-Gamelin et le sigle officiel de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries dans une taille correspondant à celle des commanditaires majeurs du film.

Que cette cession soit effective à la date de signature de l'entente et que dès lors, la Commission scolaire n'administre plus aucun aspect de ce film;

que la Commission scolaire autorise Messieurs Stéphane Duquette et David Boisclair à utiliser le nom des institutions publiques que sont l'école Émilie-Gamelin et la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries dans leurs diverses démarches, en tant que lieu où s'est déroulé le projet et où se sont réalisés les apprentissages;

que la Commission scolaire se réserve le droit de diffusion et d'utilisation du film « Mesdames et Messieurs » à l'intérieur de la Commission scolaire, à des fins pédagogiques ou de présentation gratuite auprès d'élèves, de membres du personnel de la Commission scolaire et des parents;

que les producteurs remettent à la Commission scolaire, dans les jours suivant la signature de l'entente, cinq (5) copies du film;

que la Commission scolaire s'engage à ne pas reproduire le film pour d'autres motifs que ceux décrits ci-haut;

que la Commission scolaire autorise également la présidence du conseil des commissaires et la directrice générale à signer tous les contrats requis pour cette cession.

Le vote est demandé et se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 17 commissaires
A VOTÉ CONTRE : 1 commissaire

Monsieur Marcel Gélinas, commissaire, demande que sa dissidence soit inscrite.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

C.C.- 1925-09-05

6.06B FILM « MESDAMES ET MESSIEURS » - FÉLICITATIONS

CONSIDÉRANT la qualité du travail réalisé par toute l'équipe du film « Mesdames et Messieurs »;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire, que des félicitations soient adressées aux responsables du film.

Le vote est demandé et se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 17 commissaires
A VOTÉ CONTRE : 1 commissaire



No de résolution
ou annotation

Monsieur Marcel Gélinas, commissaire, demande que sa discidence soit inscrite

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**6.07 LAC À L'ÉPAULE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(17 SEPTEMBRE 2005)**

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneis, rappelle les diverses consignes pour la tenue de la rencontre.

C.C.-1926-09-05

HUIS CLOS

À 21 h 13,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,
que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-1927-09-05

LEVÉE DU HUIS CLOS

À 21 h 40,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,
que le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6.08 APPRÉCIATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
2004-2005 : RAPPORT DU COMITÉ**

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneis, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le dépôt et l'analyse du comité
d'appréciation de la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Louise Kerneis,
commissaire,

d'accepter la présentation du rapport du comité d'appréciation de
la directrice générale et d'appliquer le règlement des conditions
d'emploi des hors cadres concernant le boni forfaitaire.

C.C.-1928-09-05

EN AMENDEMENT, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-
Pierre Bélair, commissaire,

d'amender la proposition en scindant les deux idées principales de
la résolution, soit l'acceptation du rapport et l'application du
règlement des conditions d'emploi des hors cadres quant à la
dimension du boni forfaitaire.

Le vote est demandé et se lit comme suit :

| | |
|-----------------|-----------------|
| ONT VOTÉ POUR | 11 commissaires |
| ONT VOTÉ CONTRE | 5 commissaires |
| ABSTENTION | 2 commissaires |

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ



C.C.-1929-09-05
No de résolution
ou annotation

**APPRÉCIATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE –
Acceptation de la présentation du comité d’appréciation**

CONSIDÉRANT le dépôt et l’analyse du comité
d’appréciation de la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Crevier, commissaire,

d’accepter la présentation du comité d’appréciation de la
directrice générale.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

C.C.-1930-09-05

**APPRÉCIATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE –
Application du règlement des conditions d’emploi des hors
cadres concernant le boni forfaitaire**

CONSIDÉRANT le dépôt et l’analyse du comité
d’appréciation de la directrice générale;

CONSIDÉRANT l’acceptation unanime du rapport du comité
d’appréciation de la directrice générale;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que le conseil des commissaires accepte d’appliquer le règlement
des conditions d’emploi des hors cadres concernant le boni
forfaitaire.

Le vote est demandé et se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 17 commissaires
A VOTÉ CONTRE : 1 commissaire

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

7.0 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

**8.0 SERVICE DE L’ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE**

C.C.-1931-09-05

9.0 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

**9.01 DIRECTION ADJOINTE DE CENTRE À L’ÉCOLE DE
FORMATION PROFESSIONNELLE DE
CHÂTEAUGUAY : ENGAGEMENT**

Madame Michelle Fournier, directrice du Service des ressources
humaines, présente le dossier. La directrice générale, Madame
Susan Tremblay, répond à une question.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

d’engager, à compter d’une date à être déterminée par la
Direction générale, **Madame Josée Barrette**, à titre de directrice
adjoite de l’École de formation professionnelle de Châteauguay,
selon les conditions prévues au Règlement sur les conditions



d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires. Cet engagement est assujéti à une période de probation d'une année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.0 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.C.-1932-09-05

11.02 VENTE DE TERRAIN – ÉCOLE DE LA RIVE

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier. Il répond à des questions.

CONSIDÉRANT la demande initiale de la Ville de Châteauguay en date du 8 juillet 2004;

CONSIDÉRANT la nouvelle demande de la Ville de Châteauguay en date du 12 septembre 2005 concernant la relocalisation du trottoir;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires rescindent la résolution C.C.-1853-05-05;

que les membres du conseil des commissaires autorisent la vente d'une bande de terrain d'environ cent trente-six (136) mètres carrés, au prix unitaire de vingt et un dollars et cinquante-trois centièmes de dollar (21,53 \$) du mètre carré, en faveur de la **Ville de Châteauguay** ainsi qu'un montant forfaitaire de deux mille dollars (2 000 \$);

que la présidente du conseil des commissaires et la directrice générale soient autorisées à signer l'acte notarié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.03 PROJETS D'INVESTISSEMENT EN PHOTOS

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneis, et la directrice générale, Madame Susan Tremblay, répondent à des questions.

12.0 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.0 SERVICE DE L'INFORMATION

14.0 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.0 COMITÉ DE PARENTS

16.0 DEMANDE D'INFORMATION

16.01 ÉCOLE SAINT-JUDE

Des informations sont demandées concernant la réfection des toilettes des filles.



Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, répond aux questions. Madame Carole Blouin, directrice générale adjointe, complète l'information par rapport aux impacts sur les élèves.

16.02 ANGLAIS AU PREMIER CYCLE DU PRIMAIRE

On pose une question sur l'adoption du régime pédagogique chez les jeunes. Madame Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, et la directrice générale, Madame Susan Tremblay, répondent. Il est rappelé, entre autres, que la grille-matières est une décision relevant du conseil d'établissement selon la Loi sur l'instruction publique.

16.03 AMÉNAGEMENTS DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE DU SECONDAIRE POUR 2006-2007

On demande d'expliquer si les établissements seront en mesure d'appliquer les changements liés aux nouveaux cycles du secondaire. Madame Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, fournit des explications concernant principalement la 3^e secondaire.

17.0 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Communication de la présidente

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneis, annonce :

- ☛ Le lancement prochain du Plan stratégique de la Conférence régionale des élus (CRE) le 15 septembre 2005.
- ☛ Le lundi 19 septembre, il y aura remise d'un chèque de vingt mille (20 000 \$) par le député, Monsieur Chenail, pour les améliorations du sous-sol à l'école Saint-Michel-Archange.
- ☛ Lundi soir, il est prévu l'ouverture officielle du Carrefour jeunesse-emploi (CJE) dans les locaux du Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud à La Prairie.
- ☛ Il est prévu la tenue du Gala Roussillon pour les entreprises « méritantes » organisé par le Centre local de développement de Roussillon (CLD), le 19 octobre prochain. Les détails sont à venir.
- ☛ L'Association des gens d'affaires de Roussillon annonce que son programme d'activités 2005-2006 prévoit plusieurs activités entourant la formation et le perfectionnement de la main-d'œuvre, dont une visite du Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud.
- ☛ Sa récente rencontre avec le Premier ministre, Monsieur Jean Charest, à La Prairie et l'expression de son opinion sur deux sujets :
 - la taxe scolaire
 - le projet de partenariat pour l'école Jean-Leman.

Communication de la directrice générale

La directrice générale, Madame Susan Tremblay, commente :

- ☛ La lettre de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) sur la situation des négociations, de même que des impacts sur notre organisation et les nombreux moyens retenus pour aviser les parents et les élèves, notamment le poste téléphonique info-grève mis en place par le Service des technologies de l'information et des communications.
- ☛ Le recours collectif contre neuf (9) commissions scolaires et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport accepté, tout récemment, par la Cour supérieure (cas de dyslexie).



- ☞ La mesure du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport « Maintien des bâtiments – 50690 » (voir dépôt de document en 18.03) et l'envoi de projets au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pris dans le Plan triennal adopté par le conseil des commissaires.
- ☞ Le point de service en formation générale des adultes à Napierville qui démarrera en septembre pour une trentaine d'élèves.
- ☞ La Lettre de Monsieur Drew Somerville, maire du Village de Hemmingford, exprimant la satisfaction du conseil municipal et des citoyens quant au projet de démolition de l'Académie Langlois.

Madame Pascale Godin, commissaire, quitte son siège à 22 h 35.

☞ **Des commissaires expriment entre autres :**

- leur grande satisfaction suite à la publication du message de la rentrée dans les journaux locaux. Plusieurs commissaires ont reçu des messages positifs de nombreuses personnes suite à sa parution.
- leur satisfaction quant à la production du calendrier aux parents réalisé par les Services éducatifs aux jeunes, notamment les conseils aux parents qu'on y retrouve. Des félicitations sont adressées à toutes les personnes impliquées dans ce projet aux Services éducatifs aux jeunes.
- leur satisfaction d'avoir été sensibilisés par des citoyens qui leur ont mentionné avoir puisé des renseignements fort utiles sur le site Web de la Commission scolaire. Des félicitations sont adressées au Service des technologies de l'information et des communications.

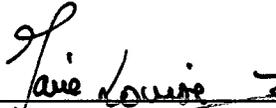
18.0 DÉPÔT DE DOCUMENTS

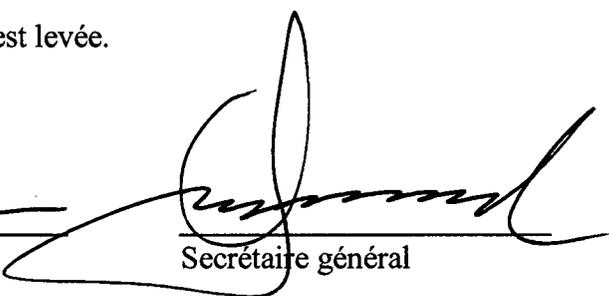
- 18.01 Message de la rentrée scolaire de la FCSQ et de la CSDGS
- 18.02 Programme Reconnaissance de la Commission scolaire – Récipiendaires 2004-2005
- 18.03 Mesures de financement du MELS
 - Maintien des bâtiments
 - Projets à frais partagés – Embellissement des cours d'école
- 18.04 Demande d'accès à l'information – Lettre de la FCSQ
- 18.05 Rapport sur l'école communautaire - Extrait

19.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 22 h 38,

La présente séance ordinaire est levée.


Présidente de la séance


Secrétaire général

A.13.02
D:\Textes\Ce\2005-2006\Procès-verbaux\13 septembre 2005.doc